

Question présentée par le député :

M. Yves de Matteis

Date de dépôt : 16 janvier 2020

Question écrite urgente

Prévention de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie en contexte scolaire

Le 13 novembre, suite au communiqué de presse envoyé par le DIP le 15 octobre 2019 et intitulé « Renforcement du dispositif pour l'égalité de genre, la prévention des discriminations et la lutte contre les abus et le harcèlement », la Fédération genevoise des associations LGBT avait envoyé un deuxième courrier (suite à un premier courrier envoyé avant la publication de ce communiqué) à la ministre de tutelle de ce département, afin de poser diverses questions concernant le renforcement de la prévention des stéréotypes, préjugés, discriminations et violences basés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Ce courrier signalait que « les termes d'homophobie et de transphobie ont été supprimés et n'apparaissent ni dans le communiqué de presse ni dans la réponse du Conseil d'Etat, en contradiction avec les différentes motions acceptées et en cours de traitement qui demandent, au contraire, un renforcement et une pérennisation spécifiques de leur prévention dans le contexte scolaire ».

Je pose à mon tour au Conseil d'Etat les questions suivantes :

- ***Le poste de chargé.e d'égalité et de prévention de l'homophobie, la biphobie et la transphobie va-t-il être supprimé ou sera-t-il attribué à un-e, voire deux fonctionnaire(s) spécifiquement formé-e(s) (le cas échéant, doté-e(s) de quels diplômes de l'UNIGE, de la HETS, etc.), incluant un poste spécifique de chargé de la prévention de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie ?***
- ***-Si ce ou ces postes sont déjà attribués, à qui le sont-ils, et ces personnes disposent-elles d'une spécialisation universitaire en matière de***

prévention des stéréotypes, préjugés, discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en milieu scolaire ?

- *Si oui, quelle est cette spécialisation universitaire? Quelle est l'expertise de la personne choisie en termes de connaissances scientifiques sur ces questions? Quels sont les projets concrets en milieu scolaire qu'elle a menés et les outils pédagogiques qu'elle préconise ?*

Les questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre se caractérisent, comme d'autres questions (racisme, sexisme, etc.), par des mécanismes propres et distincts. Aussi, le fait d'avoir un poste dédié uniquement à ces questions se justifie-t-il complètement ?

Qui plus est, comme le montrent les recherches et comme le souligne la Fédération genevoise des associations LGBT concernant ces discriminations spécifiques, « celles dont sont la cible les jeunes LGBTIQ, ont des spécificités, notamment à cause de leur prégnance dans le contexte scolaire, du manque de réaction des adultes et de l'absence potentielle de soutien au sein de la famille d'un.e jeune LGBTIQ ». De manière générale, concernant la mise en place de ce dispositif et suite au départ à la retraite de M^{me} Franceline Dupenloup, le Conseil d'Etat pourrait-il dire :

- *Quand ce dispositif sera-t-il mis en place ?*
- *Qu'adviendra-t-il du Comité de pilotage contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie qui assure depuis des années la cohérence de l'action du département en la matière ?*
- *Qui sera responsable de la mise en place et du suivi d'une politique institutionnelle contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, et avec quelle expertise ? Et comment sa durabilité est-elle conçue ?*
- *Qui assurera la mise en place et le suivi des formations, et avec quelle expertise ? Est-ce que leur systématisation est envisagée ? Si oui, de quelle manière ?*
- *Comment garantir concrètement que les questions de prévention des LGBT-phobies soient spécifiquement visibilisées et non pas noyées dans la masse ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.